

OFFRE D'EMPLOI

Agent polyvalent d'accueil et de parking saisonnier (H/F) pour le site du Point Sublime / Couloir Samson



Contexte

Site majeur des Gorges du Verdon, dont il est un point de découverte essentiel, le Point Sublime / Couloir Samson (commune de Rougon – 04) connaît en saison touristique une fréquentation particulièrement importante. Cette forte fréquentation (plusieurs centaines de milliers de visiteurs chaque année) nous amène à relever des défis en matière d'accueil et de préservation.

Pour cela, une opération de requalification du site a été menée. Elle permet de mieux gérer les flux en limitant les impacts de la fréquentation tout en transmettant aux visiteurs les clés de découverte des patrimoines. C'est un des projets majeurs du Grand Site de France en projet des Gorges du Verdon.

La Maison de site du Point Sublime est un lieu d'accueil et d'interprétation des patrimoines essentiel au cœur des Gorges. Elle propose un espace d'accueil et d'information des visiteurs, un espace scénographique de découverte et une petite boutique. Elle ouvre ses portes des vacances de printemps à la fin des vacances de Toussaint.

Parallèlement, le Point Sublime et le Couloir Samson sont organisés avec des stationnements payants en saison touristique afin de gérer les flux mais aussi de générer des recettes pour financer l'entretien et la gestion globale du site.

Un dispositif d'accueil saisonnier est mis en place pour assurer l'accueil, la gestion et l'entretien des sites. Pour la saison 2026, l'équipe Point Sublime et Couloir Samson sera composée d'une gestionnaire de site, d'un agent d'accueil maison de site, d'un agent technique et de 3 agents polyvalents.

Vos missions

L'agent polyvalent a pour mission de participer au bon fonctionnement des services sur site en visant la qualité d'accueil de visiteurs, la bonne gestion des flux et des parkings et la sécurité des personnes.

Il est placé sous la responsabilité du Chargé de gestion des sites naturels fréquentés du Parc naturel régional du Verdon.

Pour cela il est en charge :

- D'assurer la sécurité et la protection du site, des personnes et des équipements.
- D'orienter et renseigner les usagers, aider les personnes en difficulté.
- D'assurer l'accueil des visiteurs sur les espaces dédiés et de les renseigner.
- De contrôler et réguler le niveau d'occupation des parcs de stationnement selon l'organisation établie et d'encaisser les paiements sur certaines zones.
- D'assurer la surveillance et le bon fonctionnement des équipements (faire remonter les dégradations éventuelles, les besoins de petits travaux...).
- De participer à l'entretien de l'espace, à la collecte des déchets et au nettoyage des sanitaires.
- De réaliser quelques petits travaux de réparations et d'entretien en amont ou durant la saison (opérations de débroussaillage notamment).

- D'assurer des astreintes de gestion des parkings : réponse aux demandes et ouverture des barrières à distance (grâce à un téléphone de service) aux personnes se présentant sur des périodes sans personnel présent sur site (en semaine ou le week-end) selon un planning partagé pour la saison.

Profil recherché

Être âgé de 18 ans minimum et être titulaire d'un niveau baccalauréat ou supérieur, avec :

- ✓ Des connaissances dans l'accueil, la gestion d'équipements, l'entretien de sites et la réalisation de petits travaux.
 - ✓ Une capacité à organiser son travail en fonction des consignes orales et écrites et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.
 - ✓ Une polyvalence et une capacité d'implication.
 - ✓ Ponctualité et rigueur.
 - ✓ Une aptitude à travailler en équipe.
 - ✓ Le sens du relationnel, une attitude maîtrisée et une capacité à gérer des situations de conflits voire d'urgence.
 - ✓ Une bonne condition physique.
 - ✓ La maîtrise d'une langue étrangère (anglais de préférence).
 - ✓ Une attestation de formation aux premiers secours serait appréciée.
-
- ✓ Le **permis de conduire de catégorie B** (boîte manuelle) obligatoire pour la conduite des véhicules de services. Véhicule personnel nécessaire pour se rendre sur le lieu de travail.

Conditions d'exercice

Type de contrat : CDD saisonnier de 2 mois

Dates du contrat : du 30 juin au 31 août

Conditions spécifiques :

- ✓ Temps de travail : 35 heures/semaine (quelques semaines à 42 h selon le planning défini en début de saison)
- ✓ Travail en semaine, le week-end et les jours fériés ; horaires modulés selon les besoins (démarrage possible dès 7h et fin possible à 20h30) sur la base d'un planning et en rotation entre les différentes équipes
- ✓ Équipement : Uniformes et matériel fournis
- ✓ Formation : prévue au démarrage de la mission
- ✓ Rémunération : 1 535 € net mensuel environ + astreintes
- ✓ Lieu de travail : travail en extérieur tout au long de la journée, sur le site du Point Sublime / Couloir Samson à Rougon durant la période d'ouverture du site au public et ponctuellement au Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie (siège du Parc) notamment pour le démarrage et la fin de mission

Candidature

Merci d'adresser votre candidature (Lettre de motivation + CV) avant le 14 juin 2026 via notre site internet : <https://www.parcduverdon.fr/recrutements/>

Entretien de recrutement prévu le 16 juin 2026

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Jean CARMILLE, chargé de gestion des sites naturels fréquentés :

Mail : jcarmille@parcduverdon.fr